

En raison de la pandémie de la COVID-19, cette séance du conseil d'établissement s'est déroulée en mode virtuel via la plateforme TEAMS.



PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
1^{re} séance régulière via Teams
en date du 28 septembre 2021

Présences

M. Amadou Diallo, parent	Mme Carole McNeil, enseignante
M. Moushine Cherdouh, parent	Mme Anick Beaulieu, enseignante
Mme Catherine Roberge, parent	Mme Isabelle Legault, enseignante
Mme Lucie Larivière, parent	Mme Sandrine Vachon, substitut (enseignante)
M. Martin Vincent, parent	
M. Simon Brunette, parent	
Mme Annabelle Dignard, personnel de soutien	
Mme Julie Bergevin, service de garde	

Mme Geneviève Laberge, directrice adjointe
Mme Rachel Sicard, directrice adjointe par intérim
Mme Josée Szijarto, directrice

Public

Absence

Mme Valérie Dionne

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Nous avons quorum à 18 h 45

2. Nomination d'un (e) secrétaire d'assemblée

Mme Geneviève Laberge

3. Balises relatives à la tenue des assemblées du CÉ par Teams (*information*)

Les rencontres du conseil d'établissement sont publiques. Il est possible de faire les rencontres en mode virtuel ou en présentiel grâce au décret ministériel. Peu importe le mode de fonctionnement retenu par les membres, nous devons nous assurer de donner accès au public.

4. Questions du public

Il n'y a pas de question.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

28-09CE21/22-001(via teams)

En raison de la pandémie de la COVID-19, cette séance du conseil d'établissement s'est déroulée en mode virtuel via la plateforme TEAMS.

Il est proposé par Mme Catherine Roberge d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.
Cette proposition est secondée par M. Moushine Cherdouh.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 15 juin 2021

28-09CE21/22-002 (via teams)

Il est proposé par Mme Carole Mc Neil d'adopter le procès-verbal de la séance du 15 juin 2021 tel que présenté. Cette proposition est secondée par Mme Julie Bergevin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Élection au poste de président (e)

Mme Szijarto explique le rôle du président. Le président élabore l'ordre du jour. Mme Szijarto a l'habitude de collaborer à l'élaboration de cet ordre du jour avec le président. Le président anime les rencontres du conseil d'établissement en respectant les règles de régie interne. Il est important que les besoins de l'élève soient toujours au cœur des préoccupations.

M. Martin Vincent propose Mme Catherine Roberge au poste de présidente.

M. Moushine Cherdouh propose aussi Mme Catherine Roberge au poste de présidente.

Mme Catherine Roberge accepte la présidence.

8. Désignation d'un substitut à la présidence

M. Simon Brunette se propose comme substitut.

9. Dénonciation d'intérêts des membres

Les membres ont reçu un formulaire de dénonciation d'intérêts. Chacun des membres doit le compléter et le remettre à Mme Szijarto. Dans le cas où un membre serait en conflit d'intérêts dans une situation particulière, Mme Szijarto s'assurera que ce membre ne participe pas à la discussion à ce moment-là.

10. Calendrier des rencontres 2021-2022

Mme Szijarto propose un calendrier des rencontres. Les dates, l'heure du début de la rencontre ainsi que le mode d'organisation des rencontres (virtuel ou présentiel) sont à confirmer. Mme Roberge propose de voter pour choisir le mode. M. Cherdouh propose un mode hybride en ciblant d'avance les dates pour chacun des modes. M Brunette propose des rencontres en présentiel avec des membres en virtuel. Mme Szijarto ne voit pas la plus-value à cette dernière proposition. M. Diallo propose le mode virtuel jusqu'à ce que tout soit plus stable du côté de la pandémie. Mme la présidente propose le vote sur le mode virtuel : 10 personnes choisissent ce mode de fonctionnement. Le mode virtuel est choisi par la majorité des membres. Si la situation change en cours d'année, nous pourrions remettre ce point à l'ordre du jour.

L'heure convient à la majorité des membres (11 membres sont en accord).

En raison de la pandémie de la COVID-19, cette séance du conseil d'établissement s'est déroulée en mode virtuel via la plateforme TEAMS.

28-09CE21/22-003 (via teams)

Il est proposé par M. Simon Brunette d'adopter le calendrier des rencontres du CÉ pour l'année 2021-2022 tel que présenté. Cette proposition est secondée par Mme Lucie Larivière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Règles de régie interne

Mme Szijarto présente les règles de régie interne. Elle explique la différence entre les termes « adopter » et « approuver ». Adopter signifie que les membres du conseil peuvent modifier la proposition séance tenante. Approuver signifie que les membres du conseil doivent dire « oui ou non ». Ils ne peuvent pas modifier la proposition séance tenante.

Mme Szijarto précise la différence entre les membres et les substituts. Les substituts ne sont pas membres du conseil d'établissement. C'est la loi 40 qui encadre les conseils d'établissement qui précise le nombre de membres. Dans cette option, les substituts ne reçoivent pas la documentation. Seuls les membres la reçoivent.

Mme Szijarto rappelle l'importance de l'informer rapidement si un membre ne peut se présenter à une rencontre du conseil afin qu'elle puisse communiquer avec les substituts. Le but est que tous les sièges soient occupés.

28-09CE21/22-004 (via teams)

Il est proposé par Mme Lucie Larivière d'adopter les règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année 2021-2022 telles que présentées. Cette proposition est secondée par M. Amadou Diallo.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Formation obligatoire des membres du CÉ (information)

Mme Szijarto rappelle que le ministère a mis à la disposition des membres des capsules d'information et des fiches thématiques sur les différents thèmes abordés au conseil d'établissement. Elle propose de regarder les capsules et les fiches thématiques au fur et à mesure des rencontres selon les points à l'ordre du jour.

Les membres parents sont d'accord avec cette proposition.

13. Rapport annuel 2020-2021

Mme Szijarto présente la fiche no 13 concernant le rapport annuel. Elle en présente les grandes lignes. Elle propose de prendre l'habitude d'inscrire un élément à retenir à chacune de nos rencontres du conseil.

Mme Szijarto présente le rapport annuel 2020-2021. La mobilisation du personnel est ressortie de façon exceptionnelle dans le contexte de la pandémie, ce qui rend Mme Szijarto bien fière.

En raison de la pandémie de la COVID-19, cette séance du conseil d'établissement s'est déroulée en mode virtuel via la plateforme TEAMS.

Dans la section « Analyse des résultats », Mme Szijarto apporte des précisions concernant les données présentées dans les tableaux. Comme il n'y a pas eu d'épreuves ministérielles en juin 2021, les résultats présentés sont les résultats des élèves au dernier bulletin de juin 2021. Dans la section « Programmes et projets offerts », une précision sera ajoutée pour justifier pourquoi les activités parascolaires n'ont pas eu lieu en 2020-2021. La pandémie en est la cause.

Mme Isabelle Bergevin, enseignante-ressource cette année, travaille principalement auprès des élèves à risque en écriture en collaboration avec les enseignantes. Cette initiative a pour but de conjuguer nos efforts pour la réussite de l'objectif 3 : la réussite des garçons qui ont 65% et moins en français écriture.

28-09CE21/22-005 (via teams)

Il est proposé par M. Amadou Diallo d'adopter le rapport annuel du CÉ pour l'année 2020-2021 tel que présenté. Cette proposition est secondée par Mme Carole McNeil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. Services complémentaires

Mme Szijarto rappelle la fiche 17 a. qui traite des activités complémentaires. Cette fiche a été abordée l'an dernier. Aujourd'hui, il sera question d'aide à l'élève.

14.1 Aide aux devoirs

Mme Laberge présente l'organisation de l'aide aux devoirs du premier bloc d'intervention, soit du 4 octobre au 10 décembre. L'objectif sera de soutenir les élèves ciblés dans l'organisation et la réalisation des devoirs ainsi que dans les stratégies d'étude efficaces. L'aide sera offerte par des enseignantes de l'école, une enseignante retraitée ainsi qu'une éducatrice en service de garde. 4 élèves par classe seront référés par leur enseignante.

28-09CE21/22-006 (via teams)

Il est proposé par M. Simon Brunette d'approuver la proposition d'organiser de l'aide aux devoirs pour l'année scolaire 2021-2022 telle que présentée. Cette proposition est secondée par Mme Lucie Larivière.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

14.2 Activités parascolaires 2021-2022

Mme Sicard présente les activités parascolaires qui seront proposées aux élèves du 25 octobre au 17 décembre 2021. Ce sont des activités gratuites offertes par les éducatrices du service de garde. Les activités pour les élèves de maternelle seront offertes le jour même. Nous n'allons pas procéder à des inscriptions, car il est trop difficile pour ces élèves de se déplacer. En février, d'autres activités payantes seront également offertes aux élèves. Nous ferons appel à des organismes pour compléter notre offre.

En raison de la pandémie de la COVID-19, cette séance du conseil d'établissement s'est déroulée en mode virtuel via la plateforme TEAMS.

15. Activités éducatives

Cette année, il est possible d'organiser des activités éducatives. Mme Szijarto présente la fiche 16. Elle explique aux membres son fonctionnement à l'aide d'un tableau récapitulatif des activités qui ont été approuvées jusqu'à maintenant afin de respecter le 70\$ de frais chargés aux parents. Mme Szijarto explique le financement que nous recevons pour offrir 2 sorties gratuites aux élèves. L'annexe 48 sert à payer les sorties scolaires en milieu culturel = 29\$ par élève incluant les frais de la sortie et du transport. Nous avons reçu une nouvelle annexe 91d qui sert à financer une sortie en classe nature (10\$ par élève).

Mme Szijarto présente 3 activités :

- Activité pour les élèves de 4^e année au mont Saint-Grégoire : Cime Haut-Richelieu.
- Activité pour les élèves de 4^e année : rencontre virtuelle avec l'auteur Simon Boulerice. Cette activité sera présentée au CSS dans le programme « Culture à l'école ».
- Activité pour les élèves de 6^e année : Rencontre avec l'auteur Laurent Chabin. Cette activité sera présentée au CSS dans le programme « Culture à l'école ».

28-09CE21/22-007 (via teams)

Il est proposé par Mme Julie Bergevin d'approuver la sortie au **mont Saint-Grégoire** pour tous les élèves de 4^e année telle que présentée. Cette proposition est secondée par Mme Lucie Larivière.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

28-09CE21/22-008 (via teams)

Il est proposé par M. Simon Brunette d'approuver la tenue de **la rencontre virtuelle en direct avec l'écrivain Simon Boulerice** pour tous les élèves de 4^e année telle que présentée. Cette proposition est secondée par Mme Lucie Larivière.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

28-09CE21/22-009 (via teams)

Il est proposé par Mme Lucie Larivière d'approuver **la rencontre avec Laurent Chabin** pour tous les élèves de 6^e année telle que présentée. Cette proposition est secondée par Mme Anick Beaulieu.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

16. Autres points d'information

M. Simon Brunette nous informe d'un concours qui se nomme « Primaire en spectacle ». Il nous apportera plus d'information à la prochaine rencontre.

17. À retenir pour le rapport annuel

Mme Carole McNeil souligne la participation de tous les élèves de l'école à la journée de la culture. Tous les élèves ont dansé une chorégraphie sur la chanson « Ensemble, sensibles » d'Ariane Moffatt dans la cour d'école.

En raison de la pandémie de la COVID-19, cette séance du conseil d'établissement s'est déroulée en mode virtuel via la plateforme TEAMS.

18. Dépôt de documents

Aucun document

19. Levée de la séance à 21 h 21.



Mme Josée Szijarto
Directrice de l'école St-René



Mme Catherine Roberge
Présidente